



Dons des agriculteurs : enfin reconnus !

mardi 17 décembre 2013

Communiqué de presse

SOLAAL (SOLidarité des producteurs Agricoles et des filières ALimentaires) se réjouit des annonces, par les ministres de l'Economie et de l'Agriculture, d'un dispositif permettant aux producteurs qui donnent du lait ou d'autres produits (céréales, betteraves, viande) de bénéficier d'un avoir fiscal, comme tout autre citoyen qui fait un don. Jusqu'à présent, seuls les producteurs de fruits et légumes avaient cette possibilité.

C'est l'aboutissement d'une demande portée par Jean-Michel Lemétayer, premier président de SOLAAL, qui souhaitait que les agriculteurs puissent répondre à l'appel de l'ensemble des associations caritatives, dont le nombre de bénéficiaires ne cesse de croître.

Ce dispositif va pouvoir donner une traduction concrète aux valeurs de générosité et de solidarité portées par tous les membres de SOLAAL, et en particulier par les agriculteurs.

Compte tenu des constats qui se succèdent sur la montée de la précarité en France, SOLAAL se tient à la disposition plus que jamais des donateurs des filières agricole et alimentaire pour leur faciliter le don vers les associations caritatives.

SOLAAL veille également à ce que le dossier de l'aide alimentaire garde bien le seul objectif d'accompagner les personnes les plus démunies et ne serve que l'intérêt des bénéficiaires.

SOLAAL est une association qui facilite le lien entre les donateurs des filières agricole et alimentaire et les associations caritatives. Elle rassemble un grand nombre d'organisations issues des secteurs agricole, industriel, de la grande distribution, des interprofessions agricoles et alimentaires et des marchés de gros (liste des membres au verso). La présidente de SOLAAL est Angélique DELAHAYE.

CONTACT

Dorothee Briaumont

Tel : 01 53 89 47 89 - 06 13 99 76 94

Mail : d.briaumont@solaal.org

LES MEMBRES DE SOLAAL

(SOLidarité des producteurs Agricoles et des filières ALimentaires)

en gras, les membres du Conseil d'administration

- MEMBRES FONDATEURS

ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE (APCA)

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES PRODUCTEURS DE BLÉ ET AUTRES CÉRÉALES (AGPB)

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES PRODUCTEURS DE MAÏS (AGPM)

**CENTRE NATIONAL POUR LA PROMOTION DES PRODUITS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES (CNPA),
membre bienfaiteur**

COMEXOSIUM, membre bienfaiteur

COMITE NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DE LA POMME DE TERRE (CNIPT)

COMITÉ NATIONAL POUR LA PROMOTION DE L'ŒUF (CNPO)

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES PLANTEURS DE BETTERAVES (CGB)

**CONFÉDÉRATION NATIONALE DE LA MUTUALITÉ, DE LA COOPÉRATION ET DU CRÉDIT AGRICOLES
(CNMCCA)**

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES PRODUCTEURS D'OLÉAGINEUX ET DE PROTÉAGINEUX (FOP)

FÉDÉRATION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE LAIT (FNPL)

FÉDÉRATION NATIONALE DU CRÉDIT AGRICOLE (FNCA), membre bienfaiteur

FONDATION CARREFOUR, membre bienfaiteur

**FEDERATION NATIONALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES (FNSEA), membre
bienfaiteur**

JEUNES AGRICULTEURS (JA)

LES PRODUCTEURS DE LÉGUMES DE FRANCE

METRO, membre bienfaiteur

RUNGIS MARCHÉ INTERNATIONAL - SEMMARIS

SOFIPROTÉOL

SOPEXA

UNION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE POMME DE TERRE (UNPT)

- NOUVEAUX MEMBRES

FEDERATION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE FRUITS (FNPF)

ENTREPRISE DELAHAYE MARAICHERS

BUREAU

Présidente : Angélique DELAHAYE, administratrice de Légumes de France, présidente d'Aprifel

Vice-Président : Guy VASSEUR, président de l'APCA

Trésorier : Francis DAMAY, vice-président du CNPO

Secrétaire générale : Valérie LOBRY, directrice générale de la division agriculture-alimentation de Comexposium